



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gre- nelle de l'édu- cation

Reconnaissance



Formation



Mobilités

*Valeurs
républicaines*



Numérique

*Écoute
et proximité*



Coopération



Jeudi 22 octobre 2020

Édito



Le Grenelle de l'éducation s'ouvre dans des circonstances particulières. À travers l'assassinat d'un professeur d'histoire-géographie, c'est toute notre institution qui a été frappée au

cœur. Dans ce moment tragique, chacun de nos concitoyens se rappelle ce qu'il doit à ses professeurs, et à tous ceux qui font l'École de la République. Ce sont un million d'hommes et de femmes qui, par engagement, par conviction, accomplissent chaque jour le métier le plus essentiel : former des citoyens éclairés et libres de penser.

Annoncé en août 2020, le Grenelle de l'Éducation paraît d'autant plus nécessaire aujourd'hui pour rassembler l'ensemble de la communauté éducative et toute la société civile autour d'un projet commun pour son École. Nous sommes le ministère de l'humain, et un système public de l'éducation qui fait réussir ses élèves passe par une attention absolue à ses personnels, à leur bien-être, au respect des élèves et des familles, au soutien de l'institution.

Le Grenelle de l'éducation obéira à trois mots clés, qui sont les trois axes d'évolution que je souhaite pour notre grande maison : reconnaissance, coopération et ouverture.

La reconnaissance de nos personnels passe à l'évidence par une revalorisation des rémunérations, que j'ai toujours défendue. D'ores et déjà, en 2021, 500 millions d'euros en année pleine sont inscrits dans la loi pour

améliorer les salaires, en particulier pour les débuts de carrière. Je souhaite cependant que cette reconnaissance dépasse le cadre financier, car il s'agit aussi d'un meilleur accompagnement personnalisé à leur apporter, d'une plus grande écoute.

Renforcer l'esprit d'équipe entre toutes les parties prenantes de la communauté éducative est une composante essentielle pour lutter contre le sentiment d'isolement, partager les bonnes pratiques, conduire de plus grands projets. Alors que la performance individuelle de l'élève est encore trop souvent la seule encouragée, ces nouvelles coopérations ont aussi pour objectif de promouvoir le travail en équipes en classe. Enfin, nous moderniserons notre système éducatif en ouvrant le champ des possibles pour nos personnels. Créer des passerelles, identifier les talents, encourager les expérimentations, se saisir des possibilités du numérique : autant de voies de progrès pour inscrire l'Éducation nationale dans le XXI^e siècle.

Le Grenelle de l'éducation se nourrira de toutes les expertises, de tous les regards et de toutes les contributions des parties prenantes de l'École et de notre pays.

Familles, partenaires sociaux, acteurs territoriaux, citoyens : tous, réunissons-nous autour de nos professeurs. C'est par leur ouvrage que notre École est le premier rempart de notre République et le creuset de notre cohésion nationale.

Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

Ensemble pour notre École

L'assassinat abominable qui a frappé notre institution en plein cœur souligne de manière tragique combien l'École est la colonne vertébrale de notre République, le pilier de notre cohésion sociale, l'espace où doivent s'affirmer nos valeurs.

Alors que la crise sanitaire avait déjà montré la place centrale de l'École dans notre société, les circonstances actuelles nous conduisent plus que jamais à réfléchir ensemble aux conditions et aux moyens donnés à nos professeurs, à notre système éducatif, pour que notre École soit et reste notre bien commun à tous.

C'est dans ce contexte que s'ouvre le Grenelle de l'éducation dont l'objectif est de travailler, avec toutes les parties prenantes du système éducatif, aux moyens de renforcer l'École de la République dans son rôle et dans sa place au sein de la Nation.

Le Grenelle de l'éducation comprend trois dispositifs qui vont se nourrir mutuellement :

→ Un **dialogue social** entamé avec les syndicats depuis septembre 2020 : 17 groupes de travail ont été constitués pour mener les réflexions autour de la revalorisation des personnels et de leurs conditions d'exercice.

→ Des **apports d'experts et des retours d'expérience**. Ces apports seront exposés lors de deux événements :

✓ Les **États généraux du numérique** dont les conclusions seront communiquées les 4 et 5 novembre 2020 à Poitiers.

✓ Le **Colloque scientifique Quel(s) professeur(s) au XXI^e siècle** au Collège de France le 1^{er} décembre 2020.

→ Une concertation large avec la société civile, **l'incubateur du Grenelle de l'éducation**, sous la forme d'ateliers associant des représentants de la communauté éducative repartis en six collèges :

✓ Syndicats

✓ Professeurs

✓ Encadrement

✓ Familles / élèves

✓ Monde associatif et économique

✓ Élus et collectivités.

Ces trois dispositifs ont pour objectif d'aboutir à des propositions concrètes qui seront débattues lors de la Conférence du Grenelle en février 2021, et qui s'inscriront dans une logique pluriannuelle. Un premier bilan d'étape aura lieu la semaine du 9 novembre.

Ces propositions seront articulées autour de trois leviers d'amélioration de notre système éducatif:

→ **Une meilleure reconnaissance** des personnels de l'éducation nationale. Cette reconnaissance peut être financière, mais pas seulement. Au-delà du chantier de la revalorisation des personnels, il s'agit de renforcer l'écoute et la proximité à tous les niveaux de la communauté éducative, et de mieux définir la place et les missions de l'encadrement pour reconnaître et accompagner les talents.

→ **Une coopération** plus affirmée pour renforcer l'esprit d'équipe, la collégialité et la solidarité entre les différentes parties prenantes de la communauté éducative. Cette coopération implique une réflexion sur la place et le déploiement des collectifs pédagogiques, les politiques de formation des personnels et les principes de gouvernance des écoles et des établissements.

→ **Une plus grande ouverture** du système éducatif afin mieux adapter les structures à leur environnement en interrogeant l'autonomie des établissements, la fluidité des parcours, et le rôle du numérique au sein de l'École.

Les circonstances actuelles nous amènent à travailler plus spécifiquement sur un quatrième axe, celui **de la protection et de la défense de nos personnels, et ainsi des valeurs de la République.**

Les propositions concrètes issues de ces ateliers permettront d'améliorer le système éducatif au bénéfice des professeurs, des élèves et de la vie scolaire dans son ensemble.

L'incubateur du Grenelle de l'éducation

L'incubateur du Grenelle est conçu pour être un lieu d'échanges et de construction. Il consiste en 10 ateliers qui rassembleront chacun une douzaine de personnes issues des 6 collèges précédemment mentionnés. Ces ateliers, qui ont vocation à se réunir 3 à 4 fois chacun en novembre et décembre 2020, seront animés par :

- ✓ un président issu de la société civile ;
- ✓ un secrétaire général (inspecteur général).

Les ateliers sont organisés autour des 3 leviers évoqués : reconnaissance, coopération, ouverture, et un atelier sur la protection des personnels. Les séances se tiendront au sein du Lab110bis, rue de Grenelle, et en région.

Levier reconnaissance

PREMIER ATELIER : REVALORISATION

Présidente : Marie-Pierre Luigi

Secrétaire général : Guy Waïss

Comment contribuer à attirer et conserver les talents à travers une revalorisation financière durable des professeurs, tenant compte des spécificités de leur activité, et une meilleure reconnaissance de leur statut dans la société ?

DEUXIÈME ATELIER : ÉCOUTE ET PROXIMITÉ

Président : Daniel Pennac

Secrétaire général : Aziz Jellab

À quelles conditions peut-on asseoir une écoute de proximité assurant à chaque enseignant et professionnel de l'éducation la possibilité d'échanger sur ses expériences, ses aspirations et ses besoins ? Comment faire reconnaître ses compétences et les enrichir dans une logique de développement professionnel ? Comment faire entendre ses difficultés et assurer le meilleur accompagnement ? Quel impact peut-on en attendre sur le climat scolaire dans ses différentes dimensions (conséquences sur les apprentissages scolaires, l'implication professionnelle, la relation avec les familles,

les interactions avec l'environnement des établissements scolaires, etc.) ?

TROISIÈME ATELIER : ENCADREMENT

Président : Pascal Papé

Secrétaire général : Lionel Tarlet

Quel sens doit-on donner aujourd'hui à la notion d'encadrement ? Comment améliorer, à tous les échelons du pilotage, l'accompagnement des personnels et un climat scolaire plus serein ? Les fonctions d'encadrement sont une des étapes logiques du développement professionnel d'un enseignant, mais y accéder n'est pas si évident. Comment, dès lors, en améliorer l'attractivité, les conditions d'exercice, et les possibilités d'évolution ?

Levier coopération

QUATRIÈME ATELIER : COLLECTIFS PÉDAGOGIQUES

Président : Marcel Rufo

Secrétaire générale : Sophie Tardy

S'il n'est plus possible aujourd'hui d'imaginer un travail solitaire et si les collectifs existent bien au sein des établissements, comment mieux les développer et les valoriser ? Comment générer plus de collégialité, de temps et d'espace pour échanger, s'entraider, se former et construire ensemble ? Comment les collectifs de travail peuvent-ils enrichir les pratiques professionnelles au service de la réussite des élèves ?

CINQUIÈME ATELIER : FORMATION

Président : Boris Cyrulnik

Secrétaire général : Franck Brillet

La communauté éducative a su faire preuve d'agilité dans le contexte de crise sanitaire sans précédent que nous avons connue, ce

qui a permis d'ouvrir des perspectives et de nouveaux horizons. Le drame que nous venons de vivre témoigne de la nécessité de former au mieux les personnels dans la gestion des situations complexes. Dès lors, quelles propositions et recommandations en matière de formation pour accompagner les acteurs du système éducatif face aux enjeux de transformation de l'éducation nationale ? Comment la formation peut-elle s'adapter aux besoins et attentes de chacun et quels dispositifs mettre en place pour attirer ou maintenir en poste les talents dans un climat scolaire serein ?

SIXIÈME ATELIER : GOUVERNANCE DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Présidente : Bénédicte Durand

Secrétaire générale : Nadette Fauvin

Quelles gouvernances des écoles et des établissements pour mobiliser, faire converger et développer les compétences individuelles et collectives au sein de la communauté éducative, assurer un climat scolaire serein, partager une vision commune et des éléments communs de réponse pour la réussite de chaque élève ? Avec qui et avec quels outils ?

Levier ouverture

SEPTIÈME ATELIER :

DÉCONCENTRATION ET AUTONOMIE

Président : François Taddei

Secrétaire général : Marc Foucault

La question centrale n'est pas uniquement d'accroître ou non l'autonomie mais d'abord de faire en sorte que toutes les parties prenantes se saisissent davantage de l'autonomie existante pour la placer au service de la réussite et du bien-être des élèves, de l'épanouissement professionnel des enseignants et des personnels de direction, de l'insertion de l'école ou de l'établissement dans son territoire. L'autonomie pour quoi faire? Quel sens lui donner ? Pour relever quels défis ? Qu'est-ce qui fera que l'équipe éducative aura envie de s'engager dans cette autonomie ? Quel bénéfice en aura chaque partie prenante ?

HUITIÈME ATELIER : MOBILITÉS

Président : Patrick Gérard

Secrétaire général : Olivier Sidokpohou

Dans un contexte de changements profonds, quelles mobilités mettre en place dans et vers la profession enseignante pour attirer, conserver et faire s'épanouir les talents ? Comment faciliter les secondes carrières ? Comment offrir aux enseignants des perspectives d'évolution motivantes vers d'autres fonctions, d'autres ministères ou à l'intérieur même de la profession enseignante ? Comment encourager et valoriser les mobilités qui concourent à la fois à la réussite des élèves et à l'épanouissement professionnel des enseignants ?

NEUVIÈME ATELIER : NUMÉRIQUE

Présidente : Aurélie Jean

Secrétaire générale : Brigitte Hazard

L'atelier numérique devra permettre de questionner les usages du numérique par les enseignants, les élèves et leurs familles. Quelles sont les pratiques pour lesquelles les outils, les supports, les ressources, les services numériques apportent une plus-value aux apprentissages ? Quelles sont les limites de ces usages numériques ? Quels impacts ont-ils sur les relations avec les élèves et les familles et comment réguler ces usages que ce soit dans le cadre scolaire (de la maternelle au lycée) ou celui du cadre personnel de l'élève ou de l'enseignant.

Protection des personnels

DIXIÈME ATELIER : PROTECTION ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Présidente : Marie-France Monéger - Guyomarc'h

Secrétaire général : Jérôme Grondeux

Comment améliorer l'accompagnement des personnels dans la gestion des cas difficiles ? Comment mieux articuler les différents services de l'Etat pour assurer la protection des professeurs quelles que soient les circonstances ? Comment faciliter l'accès à différents services de prévention, par exemple juridiques ou médicaux, en cas de besoin ?

Calendrier / prochaines étapes

- **3 novembre 2020** - Début des ateliers de l'incubateur du Grenelle de l'éducation
- **4 et 5 novembre 2020** - États généraux du numérique à Poitiers
- **Semaine du 9 novembre 2020** - Bilan d'étape avec les syndicats
- **1^{er} décembre 2020** - Colloque scientifique Quel(s) professeur(s) au XXI^e siècle ? au Collège de France
- **18 décembre 2020** - Fin des ateliers de l'incubateur du Grenelle de l'éducation
- **Fin janvier 2021** - Remise des propositions au Ministre
- **Février 2021** - Conférence de clôture du Grenelle avec débats sur les propositions



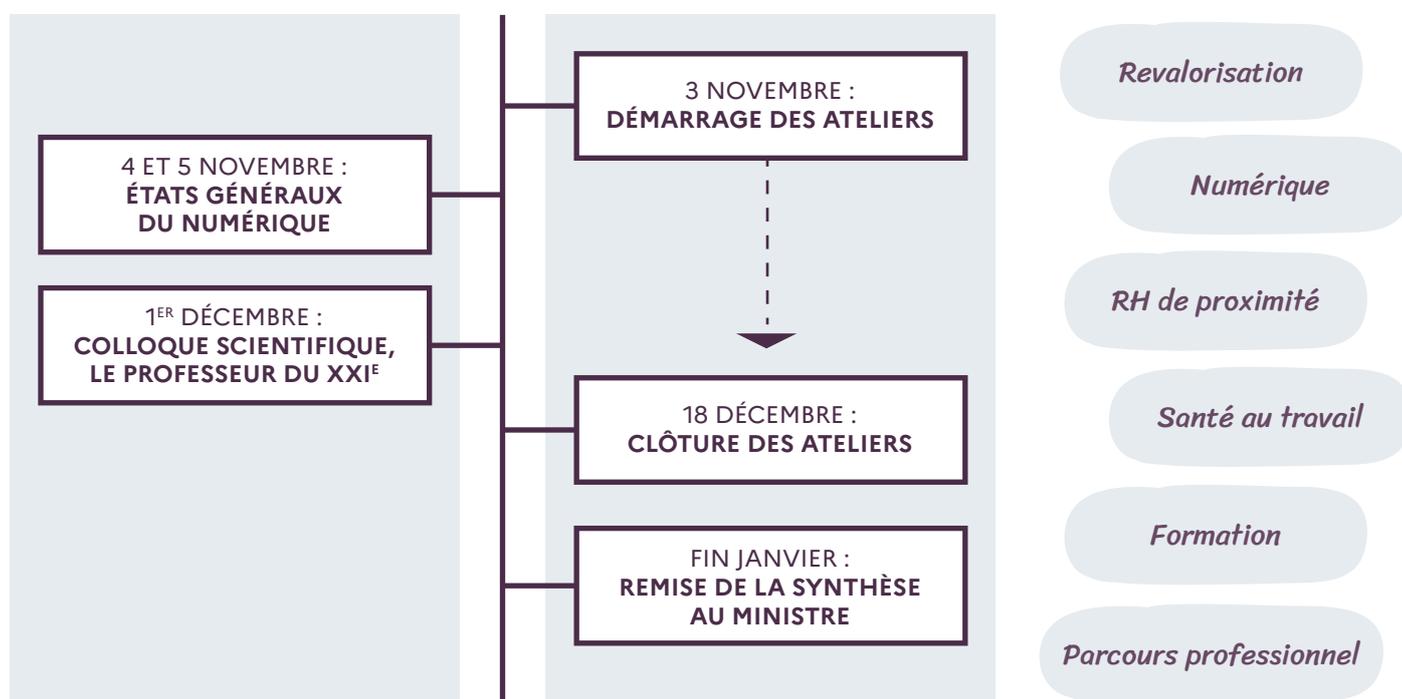
Calendrier du Grenelle de l'éducation

Octobre - Février 2020

**MOBILISATION D'EXPERTISES
RETOURS D'EXPÉRIENCE**

**CONCERTATION AVEC TOUTES
LES PARTIES PRENANTES**

**AGENDA
SOCIAL**



FÉVRIER 2021 : CONFÉRENCE DE CLÔTURE

ANNONCE DES MESURES POUR LES PROFESSEURS ET L'ÉDUCATION



PARLEMENT

Les États généraux du numérique pour l'éducation

Penser le numérique dans un espace-temps pédagogique en transformation

Le vendredi 26 juin 2020, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a annoncé officiellement la mise en place des États généraux du numérique pour l'éducation dont le point d'orgue sera la tenue de deux journées de synthèses et débats, les 4 et 5 novembre à Poitiers.

Plusieurs objectifs à cette démarche participative :

- ✓ tirer tous les enseignements de la crise sanitaire ;
- ✓ valoriser les réussites ;
- ✓ renforcer la stratégie numérique éducative ;
- ✓ alimenter la réflexion du Grenelle de l'éducation.

Le ministère a encouragé l'ensemble des acteurs concernés, au national comme à l'international, à apporter leurs contributions, à faire part de leurs retours d'expériences et à exprimer leurs attentes et visions des enjeux du numérique pour l'éducation.

Il s'agit de repérer en premier lieu les innovations et les pratiques inspirantes, puis d'analyser leur potentiel de dissémination

ou de généralisation et enfin d'anticiper les réorientations ou l'accélération de chantiers en cours.

Il s'agit également de recueillir les contributions, avis, propositions de l'ensemble des membres de la communauté éducative sur ce sujet pour avoir une vision systémique de ces questions.

Ainsi, les États généraux du numérique pour l'éducation se sont organisés selon plusieurs modalités :

- des retours d'expériences, des travaux de recherche permettant de collecter des pratiques, des données, des analyses qui alimenteront des travaux de synthèse ;
- un appel aux contributions autour de thématiques définies via l'utilisation d'une plateforme ouverte largement à tous publics ;
- l'organisation d'États généraux territorialisés, concertations en territoires au plus près du terrain permettant d'enrichir les débats par des retours d'expériences et des propositions.

Des thématiques pour structurer les contributions et les échanges :

- ✓ enseigner et apprendre avec le numérique (pédagogie) ;
- ✓ permettre un égal accès au numérique pour tous et lutter contre la fracture numérique (angles social, inclusif et territorial) ;
- ✓ travailler ensemble autrement, s'appuyer sur une culture numérique professionnelle commune (angles métiers, transformation des pratiques) ;
- ✓ promouvoir un numérique responsable et souverain (angles juridique, éthique, économique) ;
- ✓ gouverner et anticiper (angles organisationnel, partenarial, sociétal).

Un outil pour contribuer : etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/

La plateforme participative ouverte depuis le 26 juin a permis de réunir des contributions, des témoignages, des avis sur ces enjeux.

Au fil des nombreuses remontées, les résultats viennent soutenir un travail de veille et d'analyse dont les conclusions, viendront enrichir le Grenelle de l'éducation.

Colloque scientifique

Quels professeurs au XXI^e siècle ?

1^{er} décembre 2020 – Collège de France

www.reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale.html

Dans le cadre du Grenelle de l'éducation, cette conférence internationale offre un espace de débats scientifiques sur la place centrale du professeur dans la société du XXI^e siècle et sa valorisation en termes de reconnaissance, de coopération et d'ouverture.

SOUS LE HAUT PATRONAGE
du ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
et du Conseil scientifique de l'éducation
nationale

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Yann Algan**, professeur d'économie et doyen École d'affaires publiques de Sciences Po
- **Céline Darnon**, université Clermont-Auvergne, laboratoire de psychologie sociale et cognitive (Lapsco)
- **Stanislas Dehaene**, professeur au Collège de France et président du Conseil scientifique de l'éducation nationale
- **Esther Duflo**, Massachusetts Institute of Technology et Collège de France / Prix Nobel d'économie
- **Élise Huillery**, université Paris-Dauphine PSL
- **Maryse Lassonde**, université du Québec, présidente du conseil supérieur de l'éducation du Québec
- **Rob Lue**, Professeur à Harvard, directeur *Center for Teaching and Learning* de Harvard.

INTRODUCTION : L'ÉDUCATION, ENJEU ET CIVILISATION

La leçon inaugurale sera consacrée à la place centrale des professeurs au XXI^e siècle. Elle permettra d'éclairer les enjeux des grandes ruptures (éthique et démocratie, changement climatique, risques sanitaires, sociaux, économiques et politiques, etc.) sur l'évolution de la mission de professeur. Elle offrira en particulier les regards croisés de la recherche sur la place du professeur dans la cité en relation avec la laïcité et la tolérance.

1^{RE} THÉMATIQUE - LE PROFESSEUR DU XXI^E SIÈCLE, NOUVELLES PRATIQUES, NOUVELLES MISSIONS ?

La table ronde explorera dans quelle mesure l'évolution des besoins en connaissances et compétences au XXI^e siècle appelle à repenser les missions des professeurs, les contenus des *curricula*, ainsi que les pratiques pédagogiques.

2^E THÉMATIQUE - QUELS RECRUTEMENTS, QUELLES MOBILITÉS, QUELLES FORMATIONS POUR LE PROFESSEUR DU XXI^E SIÈCLE ?

La table ronde aura pour triple objet d'étudier dans quelle mesure l'évolution des profils et besoins des élèves et des missions des professeurs appellent à repenser la fluidité et la mobilité du parcours des professeurs, dans quelle mesure leur formation peut devenir un vecteur de développement individuel et collectif, et dans quelle mesure elle constitue aussi l'opportunité de promouvoir des communautés apprenantes en lien avec la recherche et la société.

3^E THÉMATIQUE - NUMÉRIQUE ET ENSEIGNEMENT, COLLECTIFS ET APPRENTISSAGES : VERS DE NOUVELLES CONDITIONS DE TRAVAIL ?

L'enjeu de la table ronde sera de caractériser les conditions dans lesquelles évoluent les professeurs du XXI^e siècle pour assurer une qualité de service ainsi que leur bien-être. Il s'agira d'abord d'explorer la manière de garantir une meilleure qualité de vie au travail. Seront ensuite discutées les innovations technologiques et numériques mises à la disposition du professeur et de ses élèves et qui transforment la manière d'enseigner. Enfin, une réflexion sur les espaces d'apprentissage sera menée afin de comprendre comment le bâti éducatif peut être repensé au profit de tous les acteurs de l'École pour le développement de la coopération et du collectif pédagogique.

4^E THÉMATIQUE - LES GOUVERNANCES DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS À L'ÉPREUVE, POUR QUELLES TRANSFORMATIONS ?

Cette dernière thématique offrira le regard de la recherche sur les évolutions de l'organisation du système éducatif, afin de permettre aux professeurs d'assurer au mieux leurs missions, d'évoluer dans des parcours professionnels valorisants et valorisés, et dans des modes d'organisation de l'École pensés au service d'un collectif.

CONCLUSION de Jean-Michel Blanquer,
ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

Biographies des présidents d'ateliers

ÉCOUTE ET PROXIMITÉ

Président : Daniel Pennac

Daniel Pennac est né le 1^{er} décembre 1944 à Casablanca, au Maroc. Il est le quatrième et dernier d'une tribu de garçons. Son père est militaire. La famille le suit dans ses déplacements à l'étranger - Afrique, Asie, Europe - et en France, notamment dans le village de La Colleur-Loup, dans les Alpes-Maritimes. Quand il évoque son père, il l'assimile à la lecture : « *Pour moi, le plaisir de la lecture est lié au rideau de fumée dont mon père s'entourait pour lire ses livres. Et il n'attendait qu'une chose, c'est qu'on vienne autour de lui, qu'on s'installe et qu'on lise avec lui, et c'est ce que nous faisons.* » Daniel passe une partie de sa scolarité en internat, ne rentrant chez lui qu'en fin de trimestre. De ses années d'école, il raconte : « *Moi, j'étais un mauvais élève, persuadé que je n'aurais jamais le bac.* » Toutefois, grâce à ses années d'internat, il a pris goût à la lecture. On n'y permettait pas aux enfants de lire, comme il l'évoque dans *Comme un roman* : « *En sorte que lire était alors un acte subversif. À la découverte du roman s'ajoutait l'excitation de la désobéissance, etc.* »

Ses études de lettres le mènent à l'enseignement, de 1969 à 1995, en collège puis en lycée, à Soissons et à Paris.

Son premier livre, écrit en 1973 après son service militaire, est un pamphlet qui s'attaque aux grands mythes constituant l'essentiel du service national : l'égalité, la virilité, la maturité. Il devient alors Daniel Pennac, changeant son nom pour ne pas porter préjudice à son père.

En 1979, Daniel Pennac fait un séjour de deux ans au Brésil, qui sera la source d'un roman publié vingt-trois ans plus tard : *Le Dictateur et le hamac*.

Dans la « Série Noire », il publie en 1985, *Au bonheur des ogres*, premier volet de la saga de la tribu des Malaussène (dont on retrouvera le « petit » dans *Kamo, l'idée du siècle*).

Daniel Pennac continue sa tétralogie avec *La Fée Carabine* puis *La Petite Marchande de prose* et *Monsieur Malaussène* (il y a ajouté depuis *Aux fruits de la passion*). Il diversifie son public avec une autre tétralogie pour les enfants, mettant en scène des héros proches de l'univers enfantin, préoccupé par l'école et l'amitié : *Kamo, l'agence Babel*, *Kamo et moi*, *L'évasion de Kamo* et *Kamo, l'idée du siècle*.

Ces romans sont-ils le fruit de souvenirs personnels ?

« *Kamo, c'est l'école métamorphosée en rêve d'école, ou en école de rêve, au choix.* »

À ces fictions s'ajoutent d'autres types d'ouvrages, comme un essai de pédagogie active, lucide et enthousiaste sur la lecture, *Comme un roman*, dans lequel il présente ce qu'il appelle « les droits imprescriptibles du lecteur ».

Daniel Pennac a reçu le prix Renaudot en 2007 pour son essai *Chagrin d'école*.

Le 28 mars 2013, Daniel Pennac a été reçu docteur honoris causa en pédagogie par l'université de Bologne.

ENCADREMENT

Président : Pascal Papé

Pascal Papé, né le 5 octobre 1980 à Lyon, est un ancien joueur de rugby. Il honore sa première cape internationale en équipe de France en 2004. Il est capitaine de l'équipe de France pour la tournée en Nouvelle-Zélande en juin 2007 et s'impose comme un cadre de l'équipe au fil des années. Il remporte plusieurs grands chelems et participe à la Coupe du monde 2015.

À la fin de sa carrière de joueur fin 2016, Pascal Papé intègre le comité directeur de la Fédération française de rugby (FFR) après l'élection de Bernard Laporte. Il devient l'un des huit vice-présidents, chargé de l'international, et est le représentant de la FFR au sein du comité directeur

de l'European Professional Club Rugby jusqu'à sa prise de fonction au sein du Stade français en 2017 où il devient directeur du centre de formation. Il dirige aussi la cellule de recrutement du club, et s'occupe de la détection et des relations avec les clubs partenaires et les agents.

Il entraîne parfois des jeunes, y compris ceux de l'équipe première. Depuis le 31 août 2018, il est également président de son club formateur, le SO Givors. À partir de 2020, il est également entraîneur de l'équipe de France des moins de 18 ans, chargé des avants.

Par ailleurs, Pascal Papé est l'un des fondateurs d'Atid Consulting, société spécialisée dans la performance au cœur de l'entreprise et dans la prévention santé notamment.

COLLECTIFS PÉDAGOGIQUES

Président : Marcel Rufo

Né à Toulon le 31 décembre 1944, Marcel Rufo est un pédopsychiatre, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Aix-Marseille et écrivain français, auteur de nombreux ouvrages consacrés à la prime enfance. Il est président de la CME de la Clinique des 3 Cyprès à la Penne-sur-Huveaune. Il a exercé dans différents hôpitaux de Marseille (l'hôpital de la Timone et l'hôpital Sainte-Marguerite) ainsi qu'à l'hôpital Cochin à Paris.

FORMATION

Président : Boris Cyrulnik

Boris Cyrulnik, né le 26 juillet 1937 à Bordeaux, est un neurologue, psychiatre, ethnologue et psychanalyste français. Responsable d'un groupe de recherche en éthologie clinique à l'hôpital de Toulon-la-Seyne (1972-1991), il publie son premier ouvrage *Mémoire de singe et parole d'homme* en 1983. Directeur d'enseignement depuis 1996 à la faculté des lettres et sciences humaines de Toulon, président du Centre national de création et de diffusion culturelles de Châteauvallon (depuis 1998), président du Prix Annie et Charles Corrin sur la mémoire de la Shoah (depuis 2005), Boris Cyrulnik est surtout connu pour avoir développé le concept de « résilience » (renaître de sa souffrance). Il a également participé à la commission Attali sur les freins à la croissance, dirigée par Jacques Attali et installée le 30 août 2007 par Nicolas Sarkozy. Depuis 2007, il anime l'émission radio Histoire d'Homme de Franceinfo avec Yves Coppens.

Les derniers livres de Boris Cyrulnik :

→ *Ivres paradis, bonheurs héroïques* (2016)

→ *L'impossible paix en Méditerranée* (2017)

→ *Psychothérapie de Dieu* (2017)

GOVERNANCE DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Présidente : Bénédicte Durand

Agrégée d'histoire et docteure en géographie, Bénédicte Durand a commencé sa carrière comme maître de conférences à l'université Paris-IV, avant d'être nommée, en 2009, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

Chargée, de 2005 à 2007, de l'intégration des IUFM dans les universités au sein du cabinet du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Gilles de Robien, elle s'est vu confier, en 2007, le suivi des sciences humaines et sociales au sein du cabinet de Valérie Pécresse, avant d'en devenir directrice adjointe en charge de la formation.

C'est toujours en qualité de directrice adjointe du cabinet, mais cette fois en charge du porte-parolat du Gouvernement, qu'elle a suivi Valérie Pécresse au ministère du Budget en 2011.

À l'Inspection générale, Bénédicte Durand a réalisé des missions dans le champ de l'enseignement scolaire comme de l'enseignement supérieur (réforme du lycée, rénovation de la voie professionnelle, audit de l'offre de formation universitaire).

Nommée doyenne du Collège universitaire de Sciences Po en 2015, elle a conduit la réforme du Collège universitaire, en proposant notamment une réorganisation du parcours académique en Majeures (Humanités politiques, Politique et Gouvernement et Economie et Société) ainsi que l'obligation d'un parcours civique pour tous les étudiants du premier cycle. Bénédicte Durand est directrice de la formation depuis le mois de septembre 2018.

DÉCONCENTRATION ET AUTONOMIE

Président : François Taddei

Ingénieur devenu généticien, François Taddei est directeur de recherche en biologie des systèmes à l'Inserm. Spécialiste reconnu de la génétique et de l'évolution, militant pour des approches interdisciplinaires notamment sur les questions du vieillissement et de la longévité, il est l'auteur de nombreuses publications dans des revues scientifiques internationales telles que Nature ou Sciences. Participant à différents groupes de travail sur l'avenir de la recherche et de l'enseignement supérieur, François Taddei a contribué à « France 2025 » (Diagnostic

stratégique : dix défis pour la France). Dans un rapport sur l'éducation remis à l'OCDE, François Taddei préconise l'adaptation, la réflexion « ensemble », et l'utilisation maximale de tous les savoirs disponibles, notamment ceux mobilisant les nouvelles technologies. Il suggère que la France s'inspire de la « culture du questionnement », du système finlandais. Il propose la création de lieux associant enseignements innovants, recherche et outils numériques permettant le partage de l'expérience entre innovateurs (enseignants, étudiants, chercheurs, membres d'associations, décideurs, entrepreneurs, citoyens, etc.).

MOBILITÉS

Président : Patrick Gérard

Directeur de l'École nationale d'administration, Patrick Gérard, 62 ans, conseiller d'État, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en droit de l'université Paris 2 et agrégé des facultés de droit. Professeur de droit public à l'université d'Orléans puis au Conservatoire national des arts et métiers, Patrick Gérard est conseiller au cabinet de François Bayrou, ministre de l'Éducation nationale (1993-1994) puis recteur de l'académie d'Orléans-Tours (1994-1996), directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (1996-1999) et recteur de l'académie de Bordeaux (2002-2004).

Appelé à l'administration centrale du ministère de l'Éducation nationale, il exerce de juillet 2004 à juin 2005 les fonctions de directeur de l'enseignement scolaire, puis de juin 2005 à septembre 2006 celles de directeur du cabinet du ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche (Gilles de Robien). Nommé conseiller d'État le 22 septembre 2006, il est rapporteur à la 6^e sous-section de la section du contentieux. Il devient en juillet 2007 directeur du cabinet de la Garde des Sceaux, ministre de la Justice (Rachida Dati). Patrick Gérard est ensuite recteur de l'académie de Paris de décembre 2008 à juillet 2012. Réintégré au Conseil d'État et affecté à la section de l'intérieur, il est nommé rapporteur général et président adjoint de la section du rapport et des études le 1^{er} septembre 2015. Nommé directeur de l'École nationale d'administration par décret du Président de la République du 9 août 2017, il est à cette date placé en position de détachement du Conseil d'État.

Patrick Gérard a également enseigné à l'École des mines de Paris, au CELSA et à Sciences Po et a été professeur associé à l'université Paris Descartes de 2012

à 2017. Il a exercé le mandat de maire de Vincennes (Val-de-Marne) de 1996 à 2002 et a été auditeur de la 52^e session nationale de l'Institut des hautes études de Défense nationale. Il a présidé de 2010 à 2017 le conseil d'administration de l'Institut national du patrimoine, établissement d'enseignement supérieur relevant du ministère de la culture, et en 2015 le jury de recrutement au tour extérieur des administrateurs civils. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Pratique du droit de l'urbanisme* (éditions Eyrolles, 6^e édition 2013), *L'administration de l'État* (éditions LexisNexis, 4^e édition 2020) et *La Juridiction administrative* (La Documentation française, 2017).

Décorations

- Officier de la Légion d'honneur (31 décembre 2009)
- Commandeur de l'ordre national du Mérite (15 novembre 2018)
- Commandeur de l'ordre des Palmes académiques (mai 1994)
- Commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres (31 août 2018)
- Croix d'officier de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne (2007)

NUMÉRIQUE

Présidente : Aurélie Jean

Aurélie Jean, née en 1982, est docteur en sciences des matériaux et en mécanique numérique. Fondatrice et dirigeante de la société In silico veritas, et partner chez Altermind, elle est spécialisée dans les algorithmes et en modélisation numérique. Elle poursuit ses études à Sorbonne Université, l'École normale supérieure Paris-Saclay et l'École nationale supérieure des Mines de Paris. Après son doctorat, elle poursuit sa recherche et sa formation à l'université d'État de Pennsylvanie et au Massachusetts Institute of Technology. Aujourd'hui, elle vit entre les USA et la France où elle partage son temps entre le conseil, la recherche, l'enseignement et les contributions éditoriales.

PROTECTION ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Présidente : Marie-France Monéger-Guyomarc'h

Parmi l'une des toutes premières femmes commissaires de police, Marie-France Monéger a commencé sa carrière dans la police judiciaire. D'abord commissaire de police judiciaire à la répression du banditisme à Strasbourg, puis à la brigade des stupéfiants à Nice et à la section criminelle à Angers, elle y travaille pendant dix ans avant d'opérer un grand virage professionnel vers la formation

des policiers. Elle devient directrice adjointe au Centre national d'études et formation de la police nationale pendant six ans puis cheffe du bureau de la formation continue.

Elle quitte ensuite la formation pour un retour au terrain et aux filières en rejoignant la police aux frontières en tant que sous-directrice de la lutte contre l'immigration irrégulière.

Elle poursuit sa carrière dans les ressources humaines pendant cinq ans comme cheffe du bureau des commissaires de police puis prend la tête du service d'information et de communication de la police. Entre 2009 et 2012, elle est directrice de la formation puis directrice adjointe des ressources et des compétences.

A la mi-septembre 2012, Marie-France Monéger est nommée directrice et cheffe de « la police des polices » et devient la première femme à diriger l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), qui travaille à l'amélioration de l'organisation des services de police.

Très engagée pour la parité professionnelle, elle a présidé l'association Femmes de l'intérieur pour aider les femmes à « prendre la place qui leur revient » et a notamment œuvré pour que toutes les directions du ministère de l'Intérieur se fixent un plan parité.

REVALORISATION

Présidente : Marie-Pierre Luigi

Aujourd'hui retraitée de l'éducation nationale, Marie-Pierre Luigi a exercé pendant 42 ans diverses responsabilités administratives au sein de l'institution, en établissement scolaire ou d'enseignement supérieur, dans les services déconcentrés et en administration centrale.

Après un dernier poste de secrétaire générale de l'académie de Versailles, elle rejoint l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche en 2012 et y travaille sur plusieurs dossiers dont celui des territoires de l'éducation et de la réforme territoriale de 2015, qu'elle suivra également au secrétariat général du ministère pendant deux années.

En 2018 et 2019 Marie-Pierre Luigi a été chargée des fonctions de chef de projet du baccalauréat 2020 auprès du cabinet du ministre de l'éducation nationale.

Biographies des secrétaires généraux des ateliers

REVALORISATION

Secrétaire général : Guy Waïss

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, responsable du collège établissements, territoires et politiques éducatives (ETPE). Guy Waïss a été secrétaire général d'une direction des services de l'éducation nationale, secrétaire général de l'université de Montpellier 1, secrétaire général de l'académie de Toulouse puis de celle de Montpellier et enfin adjoint au directeur général de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale, chef de service du budget, de la performance et des établissements. Il a participé ou a été pilote de cinq rapports d'inspection générale concernant la gestion des ressources humaines.

ÉCOUTE ET PROXIMITÉ

Secrétaire général : Aziz Jellab

Inspecteur général de l'éducation, du sports et de la recherche, Aziz Jellab est spécialiste en sociologie de l'éducation. Il a réalisé plusieurs enquêtes de terrain sur les enseignants du secondaire (collège, lycée et lycée professionnel), l'expérience des élèves de lycée professionnel, la justice scolaire dans les EPLE, les collectifs professionnels dans l'éducation prioritaire, la relation École-familles, réflexions sur l'exigence et la bienveillance à l'École.

ENCADREMENT

Secrétaire général : Lionel Tarlet

Lionel Tarlet est inspecteur général. Ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, professeur agrégé, il a enseigné l'histoire et la géographie à tous niveaux (CPPN, collège, lycée, CPGE) et dans tous contextes (ruralité, éducation prioritaire renforcée). Après dix années de professorat, il a dirigé un établissement scolaire international privé sous contrat, avant

d'enseigner à nouveau en lycée (classes ordinaires et sections européennes) et en IUFM. À la suite de la direction d'un centre régional de documentation pédagogique, il a exercé dans quatre départements les fonctions d'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen).

COLLECTIFS PÉDAGOGIQUES

Secrétaire générale : Sophie Tardy

Agrégée d'arabe, Sophie Tardy débute sa carrière comme professeure en zone d'éducation prioritaire et formatrice à l'IUFM. Elle occupe successivement les fonctions de chargée d'actions culturelles puis de directrice du centre de langue à l'Institut du monde arabe avant d'être nommée IA-IPR en 2009, puis inspectrice générale en 2015. Elle a copiloté une mission conjointe sur la formation continue des enseignants du second degré, un groupe de travail sur la carrière, l'évaluation et la formation des enseignants et a participé en 2019 à l'organisation des Assises de la formation continue des enseignants. Elle pilote à l'IGÉSR le groupe d'échange et d'information de la région Grand Est.

FORMATION

Secrétaire général : Franck Brillet

Inspecteur général de l'éducation du sport et de la recherche. Professeur des universités, pendant plus de vingt ans à l'université de Tours et de Paris 2 Panthéon-Assas. Il a dirigé l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Tours, a été directeur du laboratoire de recherche des universités d'Orléans-Tours. Responsable de nombreux programmes en gestion des ressources humaines il s'est investi dans la formation, l'accompagnement, l'expertise et le conseil auprès d'organisations privées et publiques en France et à l'étranger. Ses domaines d'expertise s'articulent également autour de la transformation

digitale sur les organisations, la gestion des ressources humaines, les métiers. Il a publié récemment quelques ouvrages notamment sur les risques psychosociaux et la qualité de vie au travail.

GOUVERNANCE DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Secrétaire générale : Nadette Fauvin

Nadette Fauvin débute sa carrière comme professeure de mathématiques. Elle devient agrégée en 1993, puis personnel de direction en 1998 dans des collèges et lycées. À partir de 2009, IA-IPR, elle occupe successivement les fonctions d'IA-IPR établissements et vie scolaire, (académie d'Orléans-Tours), IA-Daasen (académie de Nancy-Metz) et IA-Dasen (académie de Reims). Avant d'être nommée inspectrice générale en 2020, elle était cheffe de projet auprès du recteur de région académique et du préfet de région de l'Île-de-France pour le déploiement des Cités éducatives franciliennes.

DÉCONCENTRATION ET AUTONOMIE

Secrétaire général : Marc Foucault

Diplômé de Sciences-Po Paris et de HEC, Marc Foucault a d'abord travaillé dans un grand groupe privé avant de rejoindre plusieurs cabinets ministériels (équipement, défense). Il sera ensuite plusieurs années directeur des relations internationales du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avant de rejoindre l'inspection générale de ce même ministère. Il a notamment eu en charge les thématiques de l'enseignement supérieur privé, des mobilités étudiantes et des classements internationaux et dirige le pôle international de l'inspection générale. Il a élaboré le plan national de revitalisation des internats en cours de mise en œuvre et assure depuis 2018, comme chef de projet ministériel, le pilotage de la transformation de la voie professionnelle. Il est aussi élu local depuis 2008.

MOBILITÉS

Secrétaire général : Olivier Sidokpohou

Né à Creil en 1971, Olivier Sidokpohou a passé son enfance entre la Haute-Marne, les Ardennes, la Moselle et les Vosges. Diplômé de l'École normale supérieure de Cachan, il a enseigné les mathématiques entre 1998 et 2010 en lycée à la Courneuve, puis de 2010 à 2015 en CPGE. Inspecteur général depuis 2015, il a copiloté la rédaction de deux rapports, l'un sur l'entrée dans la carrière des enseignants et l'autre sur la gestion qualitative des enseignants. Il représente actuellement l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) dans le comité sur l'ouverture sociale

dans l'enseignement supérieur présidé par Martin Hirsch

NUMÉRIQUE

Secrétaire générale : Brigitte Hazard

Brigitte Hazard a enseigné les sciences de la vie et de la Terre entre 1981 et 1999 puis exercé la fonction d'Inspectrice d'académie - inspectrice pédagogie régionale (IA-IPR) dans l'académie de Nancy-Metz où l'innovation a été précoce dans les champs du numérique et en particulier des environnements numériques de travail (ENT). Inspectrice générale depuis 2009, elle a, en tant que correspondante académique pendant trois ans dans l'académie de Besançon, accompagné la réflexion quant aux usages pédagogiques du numérique. Elle vient de copiloter une mission relative aux usages du numérique au service de la réussite des élèves et a co-signé, dans ce cadre, le rapport *Les usages pédagogiques du numérique en situation pandémique durant la période de mars à juin*.

PROTECTION ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Secrétaire général : Jérôme Grondeux

Spécialiste d'histoire des idées et du XIX^e siècle, agrégé d'histoire, auteur d'une thèse sur Georges Goyau et d'articles sur les problèmes politiques de l'époque, il propose dans *La religion des intellectuels français au XIX^e siècle* une lecture mettant en avant l'interpénétration des débats religieux, philosophiques et politiques de la modernité. Enseignant à l'université Paris IV Sorbonne où il enseigne la vie politique française et les relations entre religions et politique, à Sciences Po et à l'Institut catholique de Paris, il est également l'auteur du livre *La France entre en République*, et a dirigé une collection de manuels d'histoire pour le lycée, parue aux éditions Bordas de 2004 à 2007. Depuis 2011, il est également habilitation à diriger les recherches (HDR). Son séminaire, rattaché à celui de Jacques-Olivier Boudon (histoire politique et religieuse au XIX^e), permet aux étudiants de master d'effectuer des recherches en histoire politique française entre le XIX^e et le XX^e siècle. En 2013, il anime et participe à un séminaire de recherche (LabEx) à vocation pluriannuelle. En août 2014, il est nommé inspecteur général de l'éducation nationale. Depuis 2018, il est doyen de son groupe Histoire et géographie.

ÉCOLE
D'AVENIR

Contact presse

01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr